



Namur, le 31 mai 2017

---

## *Communiqué de presse*

*Le 23 juin, c'est la Journée des Aidants Proches.*

---

Le 23 juin, une des journées les plus longues de l'année, est comme chaque année, la Journée des Aidants Proches. Pour rappel, un aidant proche est une personne qui aide et accompagne un proche en déficit ou en perte d'autonomie. Un accompagnement réalisé en dehors d'un cadre professionnel et d'une rémunération. 9% de la population est aidant proche (18% à Bruxelles) et 20% des aidants proches consacrent 20h/semaine à son proche.

A l'occasion de cette journée, l'asbl Aidants Proches rappelle l'urgence de la reconnaissance effective de l'aidant proche. Depuis le 6 juin 2014, jour de publication au Moniteur Belge de la loi sur « la reconnaissance de l'aidant proche accompagnant une personne en grande dépendance », rien n'a bougé concrètement. Les négociations qui avaient vu le jour au lendemain de la publication entre le secteur associatif (y compris les institutions de terrain) et le cabinet de Madame De Block sont toujours au point mort. Une situation d'autant plus étonnante que la mise en application de cette loi n'a pas d'implications budgétaires actuellement. En ce sens, il est impératif de faire aboutir ce dossier rapidement. Le Gouvernement ne peut ignorer les attentes de près de 10% de la population qui participe efficacement à l'accompagnement de proches fragilisés et en perte d'autonomie.

Cette journée est également l'occasion de souligner que l'asbl Aidants Proches Wallonie propose désormais une permanence téléphonique et une écoute renforcées. L'asbl est désormais joignable trois jours par semaine par téléphone (contre un seul auparavant) et tous les jours ouvrables par mail.

====

L'asbl Aidants Proches a été créée à l'initiative de la fondation Roi Baudouin en 2006. Ses missions sont, entre autres, d'identifier les besoins des aidants proches, de contribuer à la reconnaissance officielle et à l'accès aux droits sociaux pour aidants proches, de rassembler les informations concernant les services et les aides, et d'informer sur ces derniers. En 2015, une asbl 'sœur' a été créée sur la Région bruxelloise et un service spécifiquement dédié aux Jeunes Aidants a vu le jour également.

**Aidants PROCHES** asbl

Route de LLN N°4, boîte 2 5001 Belgrade – BELGIQUE

N° enregistrement 885 931 187.

Courriel : [info@aidants.be](mailto:info@aidants.be)

Tél : 0032 (0)81 30.30.32 - 0032 (0)81 74.68.79



**Pour toute information complémentaire :**

- Aidants Proches Wallonie :  
<http://www.aidants-proches.be>  
081/ 74.68.79

**Permanence téléphonique :**

Les lundis, mercredis et jeudis de 10h à 16h au 081/30.30.32

**Permanence mail :**

[infoaidants@aidants.be](mailto:infoaidants@aidants.be)

- Aidants Proches Bruxelles :  
<http://www.aidantsproches.brussels/>  
02/ 474.02.44
- Jeunes Aidants Proches :  
<https://www.jeunesaidantsproches.be/>  
02/ 474.02.33